

De quelques restaurations dans le canton de Neuchâtel

Autor(en): **Courvoisier, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **22 (1971)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393063>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

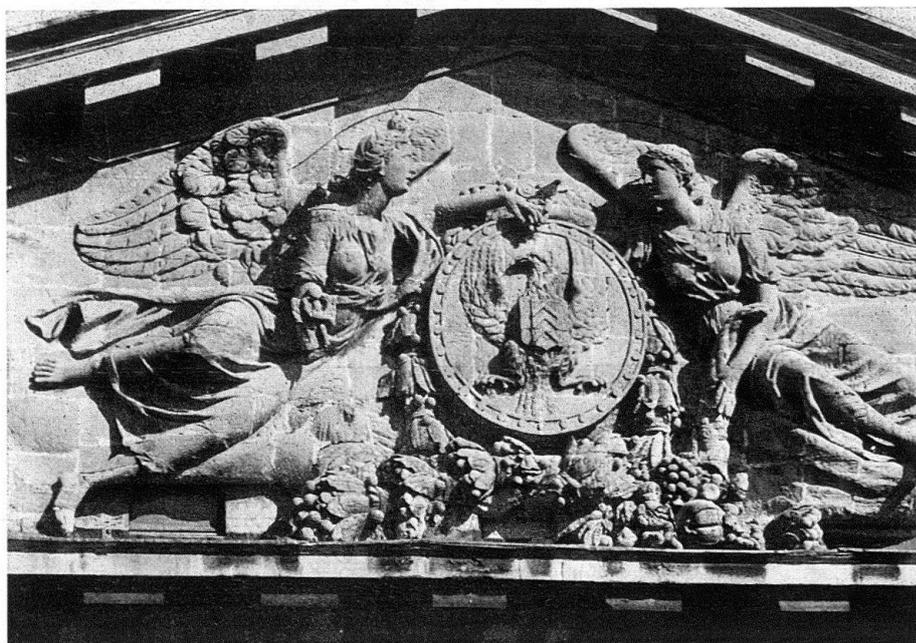
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

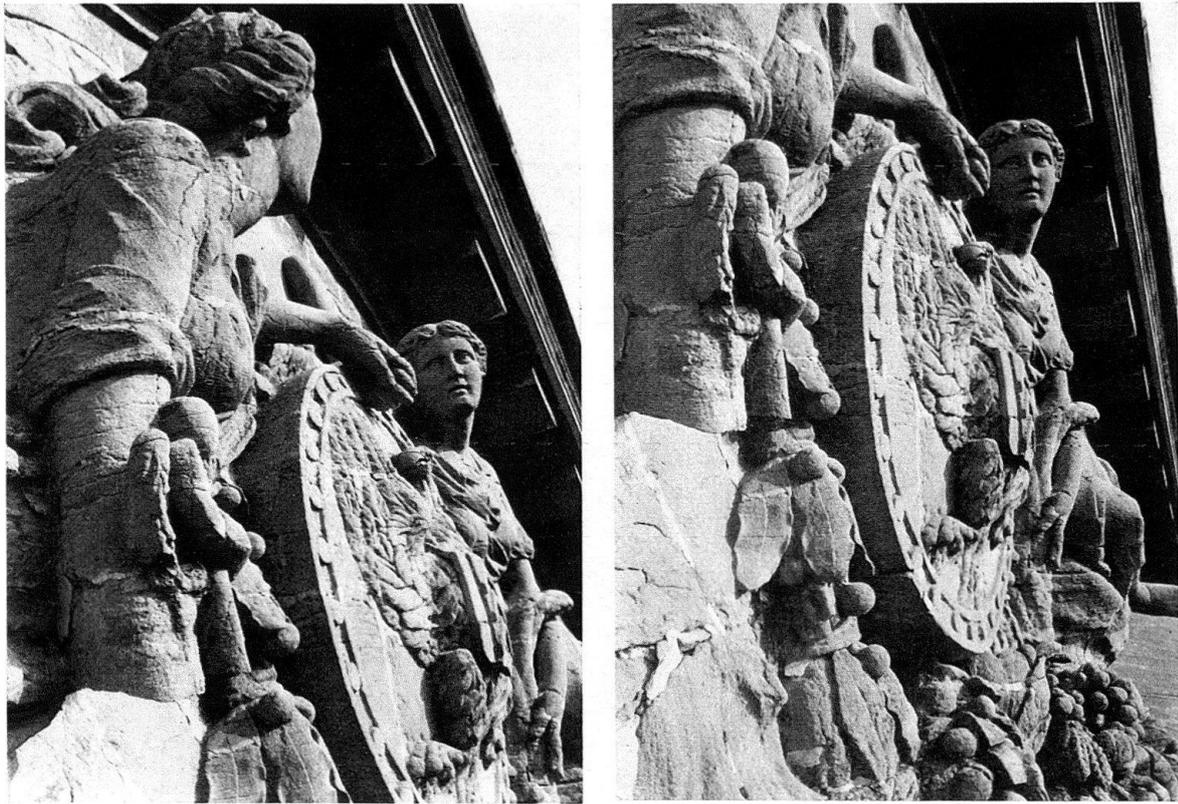
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Si trop de destructions inutiles entament inexorablement un patrimoine amenuisé par les ans, il est juste de signaler certaines restaurations réussies, sous la direction du conservateur des Monuments et des sites, M. Roger Vionnet. A Neuchâtel se posait le cas nouveau et délicat des *tours de la collégiale*, âgées de tout juste cent ans : celle du nord bâtie de toutes pièces sur les dessins de Léo Châtelain, celle du midi refaite par le même architecte dans sa partie supérieure. Les intempéries avaient à tel point miné le décor, que des morceaux gros comme le poing s'abattaient parfois sur la terrasse voisine. Un examen serré des diverses parties montra que les fleurons, leurs supports, les gargouilles et les balustrades ajourées de pierre jaune étaient fendus, parfois disloqués par la rouille des tenons de fer ; certains blocs placés « en délit » avaient été attaqués en surface beaucoup plus rapidement que ceux pour lesquels on avait respecté leur « lit » de carrière. Fallait-il remanier le couronnement de ces tours, améliorer leur style ou simplifier le décor ? Dans le but d'éviter tout faux-pas et de respecter une silhouette désormais familière aux Neuchâtelois, les autorités communales, appuyées aussi sur l'avis d'experts fédéraux, ont décidé de remplacer les parties abîmées. D'imposants échafaudages tubulaires suspendus ont permis de maîtriser le travail en deux étapes (1967/1968). Les spécialistes ont pu apprécier la sûreté et le goût du tailleur de pierre, M. Jean-Marie Vermot, formé sur les chantiers des Monuments historiques de France, dans son travail délicat de copie et d'interprétation. – Non loin de la collégiale, au lieu-dit le *Donjon*, le petit belvédère, reste peut-être d'un pavillon circulaire du XVII^e siècle, placé à l'angle sud-ouest des terrasses, commençait à se désintégrer. Certains corbeaux du support ont été remplacés ; un fond bétonné nouveau, recouvert des anciennes dalles, a permis un meilleur ancrage ; le mur circulaire, refait dans l'esprit de l'ancien, ne laisse rien paraître de l'opération.



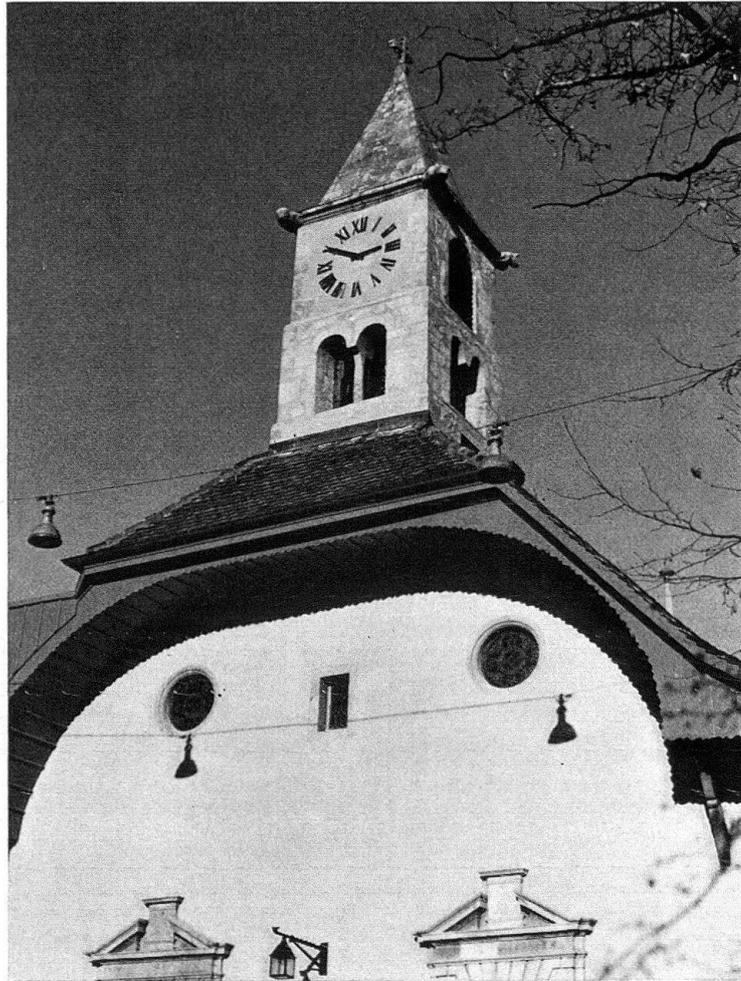
L'hôtel de ville de Neuchâtel. Partie centrale du fronton ouest, avant la restauration



L'hôtel de ville de Neuchâtel. Détails du fronton ouest, avant la restauration

A *Neuchâtel* encore, un important travail de restauration a été entrepris par le service des bâtiments de la ville, bénéficiant des conseils d'experts fédéraux et cantonaux, pour remettre en état l'extérieur de l'*hôtel de ville*, conçu par Pierre-Adrien Paris et bâti entre 1784 et 1790. La pollution moderne, autant que des hivers humides ou rigoureux, avait terni et attaqué les parties les plus délicates de la pierre. Il fallait, en plus, mettre l'édifice à couvert en éloignant l'ardoise de certaines parties du toit, puis renouveler la ferblanterie usée par des chéneaux et des tuyaux de descente en cuivre, plus durables. Il ne suffisait pas de nettoyer les façades où les calcaires jaune et blanc se trouvaient ternis par une patine avoisinant la crasse – notamment à l'est, où apparaissaient encore des traces de la fumée du chemin de fer régional à vapeur supprimé en 1901. Un examen attentif, à partir des échafaudages, confirma les observations fragmentaires faites jusque là; des balustres avaient souffert et plus encore le décor du fronton occidental, où des morceaux entiers étaient fendus, détachés, voire déposés. Tout un travail méticuleux de reconstitution et de consolidation a permis de remettre en état, avec tout le respect nécessaire, les sculptures de F. Desplands (1787), notamment le bras et le caducée de l'allégorie du Commerce, plus les morceaux de la guirlande aux pieds de l'Abondance. Des dispositions discrètes ont été prises pour écarter les pigeons, et par conséquent leurs irrespectueuses salissures.

Le mauvais état de la façade occidentale du *temple de Serrières*, où se produisaient des infiltrations d'eau, a provoqué des travaux d'entretien générateurs d'une découverte intéressante. On savait, depuis les fouilles de 1945, que le clocher incorporé dans la



Le temple de Serrières restauré. Détail

façade occidentale était roman, sur des bases carolingiennes. Comme le socle de ciment, qui enveloppait la tour au point où elle émerge du toit, s'était décollé en provoquant des infiltrations, le service des bâtiments de la ville de Neuchâtel le fit démolir. On découvrit alors, dans le mur mis au jour, quatre baies romanes jumelées, en plus ou moins bon état, dépourvues de leurs colonnettes et obturées par des moëllons. Sous le crépi de l'étage supérieur, à l'ouest, on trouva en plus une baie analogue, dont subsistait un seul quart d'arc. Vu l'intérêt de ces découvertes, les autorités et les services compétents décidèrent de restaurer le clocher, sans doute modifié en 1625 et muni alors à l'étage supérieur de trois baies en plein cintre, plus grandes que les fenêtres primitives. Décapée, la façade naguère envahie par le lierre, a pu être assainie; le berceau pourri de l'avant-toit a été consolidé et repeint. Après des mesures de consolidation, le premier étage de la tour dépassant le toit a vu reconstituer sur chaque face une baie jumelle, discrètement fermée aux intempéries, tandis qu'au second étage ouest, on renonçait à ouvrir la fenêtre pour installer un sobre cadran, correspondant à l'horloge placée à un niveau supérieur à l'ancien. La pyramide terminale, rejointoyée, a vu colmater les fissures de son chéneau de pierre aboutissant à quatre gargouilles ayant des faces humaines. C'est ainsi que,



L'église de Fontaines, vue du sud-est

depuis l'automne 1969, le plus ancien quartier industriel de Neuchâtel est à nouveau dominé, de manière rendue visible à tous, par l'aîné des sanctuaires de la ville.

En dehors du chef-lieu il faut signaler une réussite, apparemment modeste, qui tire toute sa valeur de l'esprit dans lequel elle a été réalisée, grâce à un louable respect du document. La *porte armoriée* des Bourquins de Bise, à *La Côte-aux-Fées*, décrite dans l'inventaire des Monuments d'art et d'histoire du canton, avait non seulement souffert des intempéries, mais probablement aussi de remaniements. Les piédroits sculptés, redressés, ont été remis exactement au-dessous des consoles limitant l'entablement; les blessures infligées au calcaire ont été réparées avec discrétion, mais sans tricherie, par le tailleur de pierre Vermot. Un nouveau vantail de porte, en harmonie avec le caractère de l'encadrement et les traditions montagnardes, atteste aussi la volonté fort sympathique du propriétaire de restaurer, puis de mettre en valeur, une entrée quelque peu monumentale, d'un type rare dans la région.

Face au temple de *Valangin*, deux circonstances ont valu à la *maison Touchon* un renouveau de bon aloi: le ravalement des façades, et la suppression des trolleybus qui a permis de faire disparaître un lourd poteau métallique, malencontreusement placé.



Porte aux Bourquins de Bise (La Côte-aux-Fées)

Volets repeints, chaînages d'angle, cordons d'étage, encadrements et frontons des fenêtres se détachant sur un crépi clair ont rendu à l'édifice son air pimpant; l'enlèvement d'un toit de tôle inutile sur la porte de la tourelle d'escalier a dégagé la date de construction: 1588. A l'intersection de deux routes fréquentées, la maison bâtie pour le maire Abraham Cunier – jadis accolée à des moulins – donne mieux que jamais le ton à tout le voisinage.

Quelques kilomètres plus loin, *le temple de Fontaines* attendait une restauration que l'intervalle depuis la précédente, en 1913, rendait toujours plus nécessaire. Une fois l'extérieur réparé et recrépi dans la teinte claire du plâtre d'autrefois, les restaurateurs se sont attaqué avec bonheur aux problèmes délicats de l'intérieur (1969/70; Robert Monnier, architecte). Là encore un crépi plus lumineux a fait oublier les taches apparues avec le temps; M. Benoît de Dardel, peintre spécialisé dans ce travail, a rafraîchi et ranimé le décor peint du XVIII^e siècle qui donnait un caractère particulier à cette église du XVI^e siècle, achevée en 1686: versets bibliques dans des cadres ocre ou noirs, écus armoriés et lignes pointillées sur les armoires murales du chœur. La sacristie occupe désormais le petit local sud-est remanié en 1706, réservé naguère aux archives; la grande peinture de Heaton a été déposée; le mobilier neuf, plus sobre que l'ancien, n'occupe plus qu'une partie de la nef; un escalier en vis assure l'accès de la galerie. Il faut aussi se réjouir du maintien de la chaire typique de 1683, restaurée en 1913, et noter l'éclairage résolu par des groupes de «spots» plus discrets que les lustres de fer forgé. Jean Courvoisier